



**Kourou, le 16 janvier 2013**

Monsieur le Recteur de l'Académie de la GUYANE  
Copie à Monsieur le Préfet de Guyane

S/C de Madame le Principal du Collège Victor Schœlcher  
de Kourou.

Monsieur le Recteur,

Médiateur culturel au sein du collège Victor Schœlcher, M. Soke joue un rôle très important. Il a montré à plusieurs reprises son efficacité dans la prévention et l'arrêt des nombreuses bagarres qui se déroulent dans et aux abords de notre collège. Son rôle pacificateur dépasse largement ses missions, à ce titre rappelons qu'il a su protéger un principal adjoint de la furie d'un élève ou, à un autre moment, apaiser des tensions entre enseignants et bien d'autres choses encore...

Depuis plus de 16 ans qu'il officie au collège Victor Schœlcher, sa connaissance du système scolaire le rend extrêmement utile pour assurer la continuité entre la communauté éducative et les familles originaires du Surinam. Habitant au village dit Saramaca, il y possède un réseau personnel important qui nous est bien utile (notamment pour avoir des nouvelles de certains élèves décrocheurs). De plus, il assure la traduction entre les enseignants et les parents non francophones.

Aujourd'hui, son contrat d'adulte relais est terminé et M. Soke n'est plus dans l'établissement, ce qui suscite un profond désarroi dans toute la communauté éducative du collège, personnels, parents et élèves, qui se sentaient rassurés par sa présence. Nous vous demandons de trouver au plus vite une solution qui permette son retour au collège et de tout mettre en œuvre pour la pérennisation de son poste.

Nous insistons sur le fait que le collège Victor Schoelcher souffre déjà d'un sureffectif très important qui pose de gros problèmes d'organisation et de sécurité, qui influe également sur le climat d'insécurité de la ville de Kourou. Dans ce contexte, la suppression de ce poste et de la présence d'un adulte aussi impliqué et efficace, dont la connaissance de l'environnement social sera très difficile -voire impossible- à compenser, se traduira évidemment par une dégradation supplémentaire de la situation.

On peut d'ailleurs s'interroger sur la logique qui consiste à placer Kourou en Zone Prioritaire de Sécurité tout en supprimant le poste d'un élément fondamental sur le terrain.

L'intersyndicale et l'ensemble de l'équipe du collège se tient à votre disposition pour toute précision qui vous paraîtrait utile afin de faire aboutir notre requête.

Dans l'attente d'une réponse officielle rapide, nous vous informons que l'ensemble des personnels et des parents d'élèves soutiendront toutes les formes d'action qui nous sembleront nécessaires. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour le SNES

M. Jean-Charles Moyon

Pour SUD

M. Sébastien Bournat

Pour l'UNSA

M. Jean-Christophe Tisserand

M. Jean-Philippe Colpin